

Le 21 décembre 2012

Mariage pour tous

Le projet de loi sur le mariage pour tous doit être examiné en séance publique le 29 janvier 2013.

Soumis au vote des députés, ce texte reprendra l'engagement n°31 de François Hollande qui promettait durant la campagne présidentielle qu'il « *[ouvrira] le droit au mariage et à l'adoption aux couples homosexuels* ».

J'ai toujours cru à la logique de cette évolution puisque dès 1999 je me suis battu pour faire adopter une des mesures phares du gouvernement Jospin que fut le Pacte civil de solidarité (Pacs). Face à une droite conservatrice et pleine de préjugés voyant dans cette réforme la promesse d'une société déstructurée et détachée de toute morale, le jeune député que j'étais n'a jamais faibli dans ses convictions sur la pertinence d'une telle réforme.

C'est dans cette continuité que je défends aujourd'hui encore l'ouverture de droits nouveaux pour les homosexuels qui sont encore trop souvent l'objet d'odieuses discriminations (*lien vers vidéo où JP Blazy défend l'engagement n°31 de FH*). Or, ma conviction s'affine d'autant plus que la droite s'enferme dans des postures caricaturales qu'il est inutile ici de préciser tant certaines frisent l'indécence.

Devons-nous être encore une fois en queue de peloton concernant les réformes de société ? Il m'est ainsi insupportable de constater que durant dix années de gouvernement de droite des pays comme l'Espagne ou la Belgique ont reconnu l'ouverture du mariage aux couples homosexuels.

Profitons de l'alternance politique et du changement qui s'annonce pour appuyer des réformes reconnaissant l'existence de droits nouveaux pour des personnes qui ont trop attendu pour pouvoir être considérées une bonne fois pour toute dans la société.

Jean-Pierre BLAZY

PS : Voici une tribune que j'ai co-signée avec plusieurs de mes collègues députés socialistes et qui reprend les arguments qui témoignent de notre engagement pour l'égalité des droits (<http://blogs.mediapart.fr/edition/les-batailles-de-legalite/article/271112/engages-pour-l-egalite-des-droits>).